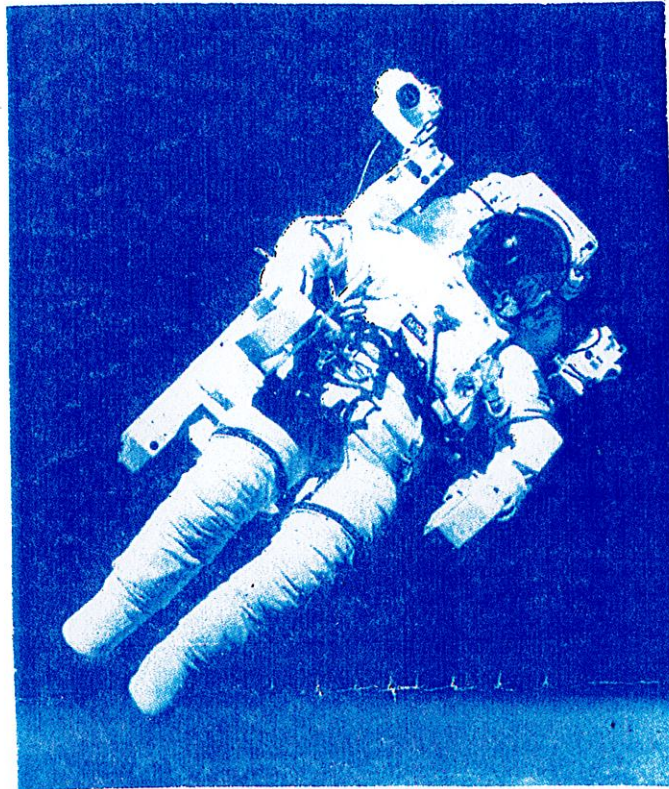


MITT-SPATIAL

UNIVERSITE DES SCIENCES
SOCIALES DE TOULOUSE

D.E.A. DE DROIT ECONOMIQUE ET
DE LA COMMUNICATION



L'OBJET SPATIAL

MEMOIRE PRESENTE PAR :
CLAUDE LONGUEVILLE

DIRECTEUR DU MEMOIRE :
M. P.M. MARTIN

ANNEE UNIVERSITAIRE 1993-1994

L'OBJET SPATIAL

*Travail par
clair et bien documenté
16*

INTRODUCTIONP 1

CHAPITRE I : LA NOTION D'OBJET SPATIAL ET SES
CONSEQUENCES SUR LA RESPONSABILITE
INTERNATIONALE DES ETATSP 6

SECTION I : LA NOTION D'OBJET SPATIALP 6

I - L'ABSENCE DE DEFINITION DE L'OBJET SPATIALP 6

II - QUELQUES ELEMENTS DE CERTITUDE SUR LA NOTION
D'OBJET SPATIAL.....P 12

SECTION II : CONSEQUENCES DE L'ABSENCE DE DEFINITION
DE L'OBJET SPATIAL PAR RAPPORT A LA
RESPONSABILITE INTERNATIONALE DES ETATS.....P 17

I - L'IMPORTANCE DE LA NOTION D'OBJET SPATIAL
PAR RAPPORT A LA RESPONSABILITE INTERNATIONALE
DES ETATSP 17

II - L'ABSENCE DE DEFINITION DE L'OBJET SPATIAL :
UN PROBLEME REEL POUR LA MISE EN CAUSE DE LA
RESPONSABILITE INTERNATIONALE DES ETATS ?P 20

CHAPITRE II : LES CONSEQUENCES DE L'ABSENCE DE DEFINITION DE L'OBJET SPATIAL AUX CAS PARTICULIERS DE L'AVION SPATIAL, DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE ET DES DEBRIS SPATIAUX	P 24
---	-------------

SECTION I : L'AVION SPATIAL	P 24
--	-------------

I - PRESENTATION GENERALE ET TECHNIQUE.....	P 24
II - LE DROIT APPLICABLE A L'AVION SPATIAL	P 27
A - L'AVION SPATIAL DE LA 1ère GENERATION : LE CAS DE LA NAVETTE SPATIALE AMERICAINE	P 28
B - L'AVION SPATIAL DE 2ème GENERATION	P 31
1 - CRITERES ENVISAGEABLES POUR UNE DEFINITION JURIDIQUE	P 31
2 - CARACTERISTIQUES COMMUNES A DIFFERENTS AVIONS AEROSPATIAUX ET INCIDENCES SUR LE PLAN JURIDIQUE	P 33
a - DEPLACEMENT DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE	P 34
b - PHASE DE RENTREE DANS L'ATMOSPHERE	P 35
c - PHASE DE SORTIE DE L'ATMOSPHERE (LE LANCEMENT)	P 36
3 - AUTRES PROBLEMES JURIDIQUES	P 39
a - LE PROBLEME DE LA RESPONSABILITE POUR DOMMAGE	P 39
b - LE STATUT DES ASTRONAUTES	P 40

SECTION II : LA STATION SPATIALE (LA STATION SPATIALE
INTERNATIONALE "FREEDOM")P 42

I - DESCRIPTION DE LA STATION SPATIALE
INTERNATIONALE "FREEDOM"P 43

II - DEFINITION ET STATUT DE LA STATION SPATIALE
INTERNATIONALEP 45

III - LES ACCORDS SUR LA STATION SPATIALE
INTERNATIONALE.....P 48

A - L'IMMATRICULATION DE LA STATION SPATIALE
INTERNATIONALEP 49

B - LA RESPONSABILITE POUR DOMMAGE.....P 50

SECTION III : LES DEBRIS SPATIAUXP 57

I - PRESENTATION GENERALE ET TECHNIQUEP 57

II - PROBLEMES JURIDIQUES.....P 63

A - LA DEFINITION DES DEBRISP 63

B - LE REGIME DE RESPONSABILITE FONDE SUR LA FAUTEP 66

1 - L'IDENTIFICATION DE L'ETAT DE LANCEMENTP 66

2 - LA NOTION DE FAUTEP 68

3 - LA NATURE DU DOMMAGEP 70

CONCLUSIONP 72